



N° 72 JANVIER 2015

ST.GERMAIN-LE-CHATELET

info BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



Sommaire

LE MOT DU MAIRE	p 3
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL	p 4
PLAN DE LA COMMUNE	p 5
LES CHANTIERS JEUNES	p 6
LES TRAVAUX DANS VOTRE COMMUNE	p 7 à 9
ASSOCIATION AILES	p 10
ASSOCIATION POURQUOI PAS	p 11
ASSOCIATION CHAPATA	p 11
ASSOCIATION COMITÉ DES FÊTES	p 12 à 13
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	p 14
LES NOCES DE DIAMANT	p 15
LE REPAS DES AINÉS	p 15
LE VERGER MARTHA	p 16
LA RUCHE QUI DIT OUI	p 16
LA CUEILLETTE DES POMMES	p 17
UN SAINT GERMINOIS À L'HONNEUR	p 17
CHRONIQUE DU TEMPS PASSÉ	p 18 à 20
LA CLASSE 1964	p 21
ETAT CIVIL 2014	p 22
DIVERTISSEMENTS	p 23

infos pratiques

LA DÉCHETTERIE

Téléphone : 03 84 54 69 44

La déchetterie fixe est située entre
Rougemont Le Château et Étueffont

Du 01/10 au 31/03 : lundi au vendredi
10h-12h et 13h30-16h et Samedi 9h30-
12h et 13h-17h

Du 01/04 au 30/09 : lundi au vendredi
10h-12h et 13h30-18h et Samedi 9h30-
12h et 13h-18h

La déchetterie mobile, vers le terrain de foot

Vendredi 13 mars 2015 : 12h à 15h

Vendredi 22 mai 2015 : 16h à 19h

Vendredi 24 juillet 2015 : 12h à 15h

Lundi 28 septembre 2015 : 16h à 19h

Jeudi 10 décembre 2015 : 12h à 15h

LA POSTE

à Étueffont

Du lundi au samedi de 9h à 12h

à Rougemont Le Château

(agence postale au RDC de la mairie)

Mardi, jeudi, samedi 9h30 à 11h30

Mercredi et vendredi 15h-19h

La Mairie

Téléphone : 03 84 23 71 92

Mail : mairiesaintgermain@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 9h à 11h

Mercredi de 14h à 19h

Vendredi de 8h à 11h

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Dans ce nouveau bulletin municipal, vous découvrirez les divers projets réalisés par la nouvelle équipe municipale (aménagement de trottoirs dans la rue Principale, arrêt de bus sécurisé devant l'école, réfection d'une liaison piétonne, travaux à l'école, ...).

J'en profite pour adresser mes remerciements aux employés communaux qui œuvrent au quotidien pour rendre notre environnement le plus agréable possible. Mes remerciements vont également aux nouveaux « majeurs » de l'année qui maintenant depuis quelques années travaillent à la commune en réalisant divers travaux (remise en peinture du bureau de la directrice de l'école, désherbage, entretien, ...) qui ont fourni du bon travail en collaboration avec les employés communaux.

Merci également aux diverses associations qui contribuent au dynamisme et à l'animation de notre village.

L'année 2015 qui s'ouvre à nous, apporte avec elle son lot de projets et d'obligations. En effet, il nous faudra remettre à plat notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce nouveau document d'urbanisme, outil essentiel de l'aménagement de notre territoire communal, devra être rendu conforme à la loi ALUR pour mars 2017. D'ores et déjà, le conseil municipal s'est opposé au transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes car dans un contexte de réforme territorial incertain, il nous paraît essentiel de maîtriser en local ce droit du sol. D'autre part, pour septembre, notre collectivité comme tous les établissements recevant du public devra déposer un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad/AP). A travers celui-ci via un calendrier des travaux sur 3 ans et un engagement financier, nous devrons nous engager à rendre accessible aux personnes à mobilité réduite nos divers bâtiments publics (mairie

et école). En nous appuyant sur la maison des communes, nous démarrerons, dès janvier, l'expertise de nos divers bâtiments.

Comme vous avez pu le constater, le wagon du terrain de foot a été enlevé ainsi que les rambardes, car l'équipe municipale souhaite redonner vie à ce terrain en développant non plus du foot à 11 mais du foot à 7. Le wagon déplacé à l'ancienne déchetterie commencera sa deuxième vie en tant qu'abri de matériel. La commission « Sport et Loisirs » réfléchira également à la remise en état du parcours santé, parcours à nouveau entretenu mais sur lequel on ne trouve plus actuellement les agrès pour des raisons de sécurité.

Notre salle communale et ses abords sont régulièrement l'objet d'incivilités de tout genre (détériorations sur les gouttières, les chéneaux, les appliques lumineuses, les cendriers, graffitis, détritus de tout genre, ...). En nous appuyant sur le diagnostic établi par le référent sureté de la gendarmerie, nous avons décidé de mettre en place un dispositif de vidéosurveillance.

Enfin, afin d'améliorer la communication et la mise à disposition de nos habitants des diverses informations, 2015 verra probablement la mise en place d'un site internet pour la commune. Un tel outil est devenu aujourd'hui indispensable. Ce n'est pas pour autant que les « informations rapides » seront supprimées, je vous rassure ! Bien évidemment, nous aurons à cœur, et j'y veillerai, à ce que l'équilibre financier de notre commune ne soit pas mis à mal bien que la baisse des dotations de l'état à destination du bloc communal ne joue pas en notre faveur dans la réalisation de nos projets.

Pour terminer, au nom du conseil municipal, je vous adresse pour 2015 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets.

Jean-Luc ANDERHUEBER



Valérie ORIAT-BELOT

1^{re} adjointe, 43 ans

Employée de banque



Jean-Luc ANDERHUEBER

Maire, 47 ans

Professeur



Guy HEIDET

2^e adjoint, 66 ans

Retraité



Jean-Claude BEHRA

Conseiller, 58 ans

Technicien Alstom



Sandrine BERNESCHI

Conseillère, 44 ans

Intervenante en
médiation animale



Maxime BISCHOFFE

Conseiller, 23 ans

étudiant



Laurence CHARLE

Conseillère, 52 ans

Vendeuse



Frédérique CHOUFFOT

Conseillère, 52 ans

Adjointe administrative



Philippe EGLOFF

Conseiller, 59 ans

Retraité



Sylvie FITSCH

Conseillère, 47 ans

Adjointe administrative



Nicolas GIRARDEY

Conseiller, 38 ans

Policier municipal



Patrick MADOUX

Conseiller, 45 ans

Technicien automobile



Alain MARCHAL

Conseiller, 43 ans

Agriculteur



Nathalie PRIEUR

Conseillère, 49 ans

Infirmière anesthésiste

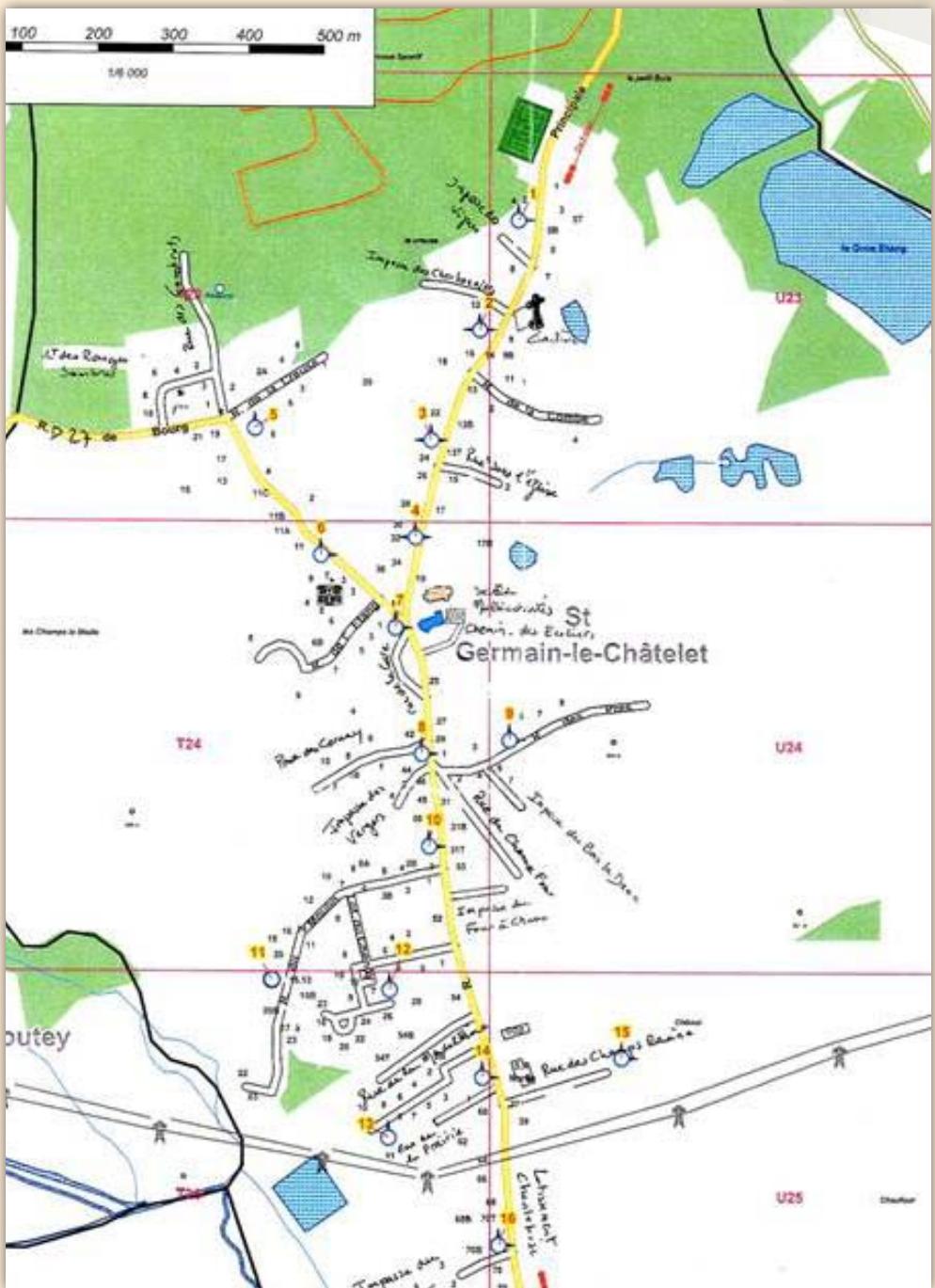


Marie-Line ZUSCHLAG

Conseillère, 38 ans

Assistante maternelle

PLAN DE LA COMMUNE



La commune de Saint Germain embauche pendant les vacances scolaires les jeunes du village âgés de 18 ans, chacun peut donc travailler 10 jours pendant les congés d'été, sous la responsabilité de nos employés communaux Jérôme Piquerez et Thomas Schwedt.

Un grand merci aux participants de cette année : Simon, Elise, Thomas, Samuel, Léa, Ludivine, Jean-Baptiste, Marianne, Corentin et Cédric.

Avec leur aide, des travaux de rénovation des toilettes de l'école ont été réalisés, ainsi que de l'espace tisanerie devenu maintenant le bureau de la directrice. Ils ont aussi participé activement au fleurissement du village ainsi qu'à l'entretien courant des espaces publics.

Les travaux à l'école

Depuis plusieurs années, les parents d'élèves faisaient remonter aux différents Conseils d'Ecole le souci des toilettes des enfants de la Maternelle : celles-ci étaient non seulement mixtes, mais en plus manquaient d'intimité, notamment lorsque les parents déposaient les enfants à la prise des cours. Des aménagements ont été faits durant l'été séparant les toilettes garçons des toilettes filles, et mettant en place des brise-vues afin que les petits récupèrent un peu d'intimité.

En même temps, le bureau de la directrice d'école a été aménagé au rez-de-chaussée pour plus de facilité d'accès.

Coût des travaux : 18408.55€HT dont 10374.75€versés par les autres communes adhérentes au RPI.



L'aménagement de l'arrêt de bus devant l'école

Nous devions effectuer des travaux de mise aux normes du quai de bus situé devant l'école afin de faciliter l'accès aux transports en commun aux personnes à mobilité réduite. Nous en avons profité pour élargir la voie de bus et permettre ainsi aux véhicules circulants sur la route départementale de passer à côté du bus garé dans sa voie. En même temps, la mise en place d'une grille a été faite devant le portail d'entrée de l'école, afin d'éliminer une flaue persistante et gênante.

Coût des travaux : 10543.78€HT dont amendes de police 6493€

AVANT LES TRAVAUX



APRÈS LES TRAVAUX



La réhabilitation du terrain de foot

Vous avez pu remarquer quelques transformations au terrain de foot du village. Celui-ci n'avait pas les dimensions requises à la pratique du football traditionnel à 11 joueurs, aussi il a été décidé d'aménager ce terrain en « zone multi-sports », avec dans un premier temps sur

une partie la mise en place d'un terrain pour la pratique du football à 7 joueurs. La main courante a été démontée, et le wagon installé là-bas depuis quelques années déménagé au lieu-dit « le Chenoy », où il servira de lieu de stockage pour le gros matériel du Comité des Fêtes.

L'aménagement paysager de la Rue de La Combe

Après la mise en place des enrobés et des bordures dans la Rue de la Combe, nos employés ont aménagé le bord de la rue avec des végétaux couvrants, évitant ainsi un entretien fastidieux de ces accotements.

Coût des travaux : 1655.80 € HT



La réfection du mur du cimetière et du jardin du souvenir

Une partie du mur du cimetière côté propriété de Madame Charle était en très mauvais état, elle a été rénovée par l'entreprise Girot. En même temps, cette dernière a réhabilité le jardin du souvenir au fond de la nouvelle partie du cimetière, par la mise en place de galets et d'une plaque indiquant l'endroit. Des végétaux viendront compléter cette remise en état au printemps prochain.

Coût des travaux : 5030 € HT, dont 1458.70 € pris en charge la commune de Béthonvilliers



Nous avons également eu une réflexion sur l'extension du columbarium hélas devenu trop exigu. Il sera désormais proposé aux personnes intéressées, des monuments cinéraires dans le prolongement du columbarium actuel : les urnes pourront être inhumées et un signe de sépulture, plaque ou monument, pourra marquer l'emplacement.
Enfin, très prochainement, un règlement de cimetière sera établi et sera disponible en Mairie.





La réfection d'un chemin piétonnier

Nous avons également procédé à la réfection du chemin piétonnier reliant la rue de La Creuse à l'Impasse des Charbonniers.

*Coût des travaux :
2244.35€HT*



La réfection de l'accotement Rue des Prés

L'accotement de la rue des Prés a été aménagé pour éviter le ruissellement d'eau chez les riverains, un caniveau a également été posé à ces fins.

Coût des travaux : 1317.50€HT

La réfection des trottoirs Rue Principale coté Romagny Sous Rougemont

Nous avons réalisé la dernière tranche de réhabilitation des trottoirs de la Rue Principale, allant de l'Impasse des Vignes à la sortie du Village vers le terrain de Foot. Volontairement, la petite partie en bas de l'Impasse des Charbonniers n'a pas été faite, un parking pour le cimetière devant être créé à cet endroit, les travaux seront faits lorsque l'acquisition du terrain à la famille Kuch sera effective.

Coût des travaux : 15335.14€HT

AVANT LES TRAVAUX



APRÈS LES TRAVAUX





Association Ailes

TENNIS DE TABLE : cette activité menée avec dynamisme et bonne humeur par Daniel Joly a lieu tous les mardis de 20h à 21h30 pour les enfants, et tous les vendredis à partir de 20h30 pour les adultes dans la salle communale de St Germain.

LOISIRS CREATIFS animés par Emmanuelle Loison et Laurence Anderhueber. Deux groupes se succèdent le vendredi (19h-20h30 et 20h30-22h), tous les quinze jours, dans le local 314 jouxtant la salle communale de St Germain. Chaque année nos réalisations s'inspirent des saisons et nous permettent de découvrir de nouvelles techniques ou de s'initier à des techniques plus traditionnelles, comme le crochet ou la peinture sur verre.

PÊCHE avec un groupe initiation et un groupe perfectionnement pour les enfants à partir de 8 ans (CE1). Ils sont encadrés par des pêcheurs confirmés qui leur enseignent avec patience et enthousiasme, les rudiments de la pêche à la ligne tout en les sensibilisant à l'environnement naturel (faune, flore, météo). L'activité a lieu entre avril et juillet au bord d'un étang de Béthonvilliers. Un concours de pêche est organisé tous les ans à la dernière séance. Des prix sont remis aux talentueux et chanceux, mais tous les autres enfants sont aussi récompensés pour leurs efforts lors d'une cérémonie conviviale qui nous permet également de faire le bilan de l'activité.

ESPAGNOL proposée aux enfants (8-10 ans), le mercredi après-midi à St Germain.

ÉCHECS à partir de 9 ans, le mercredi après-midi (17h-18h30)

L'association propose des **RENCONTRES-DÉCOUVERTES** ouvertes à tous, sur des sujets variés (oiseaux du printemps, les champignons, l'astronomie, les ponts ...). En 2014, une séance d'initiation aux techniques du maquillage et un atelier culinaire ont été proposés.

Chaque année, l'AILES organise une **CHASSE AUX ŒUFS** pour les enfants de l'école maternelle de St Germain et du CP dans la forêt du village.

Pour clore la saison 2014-2015, un **VIDE-GRENIER** aura lieu le dimanche 28 juin 2015, c'est-à-dire le dimanche de la fête de l'été : plus qu'un vide-grenier, ce sera une véritable fête des rues, qui réunira les exposants traditionnels d'un vide grenier et des artisans de plusieurs spécialités.
(Renseignements au 03 84 23 04 11)

Contact

Présidente : Laurence ANDERHUEBER

Vice-Présidente : Emmanuelle LOISON

Secrétaire : Florence Kongs

Trésorière : Géraldine MADOUX

Renseignements : 03 84 23 04 11

<http://ailes90stgermain.blog4ever.com>

Association Pourquoi Pas



Contact

Claude GIRARDEY
72 Rue Principale
06 67 79 59 96

Le président et tous les membres de l'association « Pourquoi Pas » vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

En vous espérant nombreux à toutes les manifestations que nous organisons tout au long de l'année pour que perdure l'association. Vous pouvez venir grossir nos rangs en vous adressant au président ou autres membres.

LES MANIFESTATIONS 2015

SAMEDI 14 MARS	Fondue Vigneronne (19h30)
DIMANCHE 19 AVRIL	Vide armoire tous âges (8h - 12h30)
JEUDI 14 MAI	Rando gourmande autour de St Germain Le Châtelet
DIMANCHE 18 OCTOBRE	Vide armoire tous âges et bourse aux jouets
DIMANCHE 8 NOVEMBRE	Repas d'Automne (12h)
VENDREDI 4 DÉCEMBRE	visite de Saint Nicolas à l'école
SAMEDI 5 DÉCEMBRE	Saint Nicolas au village

Association Chapata



Contact

Céline PICHON
06 46 20 52 83

L'association CHAPATA a pour but d'aider financièrement les projets pédagogiques des classes du RPI regroupant les écoles de St Germain, Romagny Sous Rougemont, Felon, Bourg Sous Châtelet et Anjoutey.

Elle organise des actions ponctuelles tout au long de l'année telles que des ventes de miel, de fromage, de calendriers, de chocolat ou encore de brioches.

CHAPATA épaulé également les enseignantes dans l'organisation de divers évènements comme des soirées jeux pour petits et grands ou Code de La Route et Dictée (le 31 janvier à St Germain) ou la kermesse des écoles lors de la Fête de l'Eté le dernier weekend de juin.

Tous les bénéfices de ces actions et manifestations sont redistribués entre les classes du RPI pour le financement de :

- Voyage scolaire de 4 jours dans le Jura pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2
- Intervenants extérieurs pour animer des activités
- Spectacles et sorties cinéma
- Patinoire
- Achats de livres pour chaque élève à l'occasion de Noël.

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes, créé en 2005 regroupe toutes les associations de St Germain Le Châtelet, et organise chaque année la Fête de l'Eté le dernier week-end de juin et les jeudis Germinois : tous les jeudis soirs du mois de juillet, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour des concerts gratuits en plein air.

Pour satisfaire pleinement le public de plus en plus nombreux, le Comité des Fêtes a besoin de bras supplémentaires, aussi n'hésitez pas à venir rejoindre nos rangs.

**RETOUR
EN IMAGES**





08/03/2014



CARNAVAL,
DÉFILÉ



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vœux du Maire	SAMEDI 17 JANVIER 18H
Soirée Code de la Route et Dictée (Chapata)	SAMEDI 31 JANVIER 19H
Carnaval, défilé l'après-midi	SAMEDI 7 MARS 15H
Carnaval, soirée dansante (Les Prés Pirottes)	SAMEDI 7 MARS 20H
Fondue Vigneronne (Pourquoi Pas)	SAMEDI 14 MARS 19H30
Vide armoire tous âges (Pourquoi Pas)	DIMANCHE 19 AVRIL 8H-12H30
Cérémonie Armistice 1945	VENDREDI 8 MAI 11H30
Rando gourmande autour de St Germain (Pourquoi Pas)	JEUDI 14 MAI
Fête de l'Eté (Comité des fêtes)	WEEK-END DU 28 ET 29 JUIN
Vide grenier (AILES)	DIMANCHE 29 JUIN
Jeudis Germinois	LES JEUDI 2,9,16,23 ET 30 JUILLET
Vide armoire et bourse aux jouets (Pourquoi Pas)	DIMANCHE 18 OCTOBRE
Repas d'Automne (Pourquoi Pas)	DIMANCHE 8 NOVEMBRE 12H
Cérémonie Armistice 1914	MERCREDI 11 NOVEMBRE 11H30
Soirée Beaujolais Nouveau (Les Prés Pirottes)	SAMEDI 21 NOVEMBRE 20H
Visite de Saint Nicolas à l'école	VENDREDI 4 DÉCEMBRE
Saint Nicolas au Village	SAMEDI 5 DÉCEMBRE
Repas des Ainés	DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
Élections départementales	DIMANCHES 22 ET 29 MARS
Élections régionales	FIN ANNÉE 2015

Les Noces de Diamant de Mr et M^{me} Groboillot



Le samedi 31 mai, la famille de Bernard et Raymonde Groboillot était réunie à la mairie de St Germain Le Châtelet pour célébrer les soixante années de vie commune du couple.

Raymonde est née le 23 février 1934 à Belfort, elle rejoint vite la maison familiale de St Germain et intègre l'école du village où elle obtient son certificat d'étude, puis part travailler dans différents tissages de la région. Bernard est né le 8 janvier 1928 à St Germain le Châtelet, il obtient lui aussi son certificat d'étude à l'école du village, renonce à suivre des études secondaires face à la guerre qui est déclarée, et exerce alors le métier d'agriculteur avec son père. Il effectue son service militaire au Maroc

et intègre ensuite l'Alsthom à Belfort où il restera jusqu'à la retraite.

C'est à la chorale paroissiale que Bernard remarque Raymonde devenue jeune fille, et le 19 juin 1954, le couple s'unis par les liens du mariage à la mairie de St Germain Le Châtelet, devant le maire de l'époque Monsieur Henri Bailly.

La famille s'agrandira au fil des années avec la naissance de Martine en 1955, de Béatrice en 1959 et de Pascal en 1962. Cinq petites filles et deux arrières petits fils complètent le cercle familial.

Féru d'histoire, Bernard s'est toujours impliqué dans la rédaction des articles historiques de la revue communale, il est également notre fournisseur des photos de classe tant appréciées par nos lecteurs. Le couple s'investit énormément également dans l'entretien et la conservation de l'église du village.

Nous apportons nos félicitations à Raymonde et Bernard et leurs souhaitons encore une longue vie à deux.



Le repas des Ainés

Le 6 décembre dernier, le Conseil Municipal a accueilli les personnes de plus 65 ans à la salle multi activités pour un repas de fin d'année, préparé par Monsieur Prevot traiteur à Rougemont-Le-Château. La journée était animée par Bernard et Claudie, qui ont ainsi diverti l'assemblée par leurs chansons et animations.

Les personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas pu se déplacer pour ce repas ont quant à elles reçu la visite du Conseil Municipal le 20 décembre, et se sont vu remettre un petit colis de douceurs diverses.

Nous donnons rendez-vous à nos ainés le 13 décembre 2015 pour festoyer à nouveau tous ensemble autour d'une bonne table.



Le verger Martha

Nous vous avions annoncé l'an passé la création d'un verger communal au lieu-dit Le Chenoy, sous l'impulsion de M^{me} Marthe WABNITZ, qui nous a malheureusement quitté en 2013, et en collaboration avec l'association des Croqueurs de Pommes.

Sans Marthe, ce verger n'aurait certainement pas vu le jour, c'est pourquoi, en hommage, nous avons décidé de le nommer « le verger Martha », et l'inaugurerons en septembre prochain non sans un brin d'émotion. Ce sera l'occasion également de nous retrouver autour d'animations sur le thème de la pomme.

Divers travaux de greffes, de plantations ont été effectués le 25 novembre 2014 par l'Association des Croqueurs de Pommes et quelques villageois, pour un montant de 345€TC.

Nouveau service innovant : La Ruche qui dit oui



Vous avez des questions ?

Posez-les sur la page de la ruche :

www.laruchequiditoui.fr/3921

ou

contactez

Sandrine au 06 03 36 71 82.



Aujourd'hui petite leçon de vocabulaire :

Connaissez-vous les définitions de « une ruche » ?

1^e définition : (du Larousse) : Habitation d'une colonie d'abeilles.

2^e définition : (du réseau de « la ruche qui dit oui ! ») : groupe de consommateurs préoccupés par la bonne nourriture de proximité, qui créent un marché épicerie, composé lui-même de producteurs locaux.

Notre ruche s'est installée à la salle communale de Saint Germain Le Châtelet depuis le 10 Septembre et elle est heureuse d'accueillir tous les 15 jours, le mercredi soir, une dizaine de producteurs. Ceux-ci délivrent ce jour-là, les marchandises précédemment commandées. On y retrouve des produits laitiers, de la viande, du pain, des confitures, sirops, sorbets, des fruits et légumes, des œufs, du miel, du café....

Comment y participer : inscrivez-vous sur internet à l'adresse www.laruchequiditoui.fr/3921 (inscription gratuite)

Vous avez ensuite 6 jours pour consulter le catalogue et passer commande.

Puis le mercredi de la distribution les produits sont prêts : vous n'avez qu'à venir les chercher entre 18h et 20h.

En quoi cela m'engage ? En rien : à vous de voir quand et combien vous voulez commander !



La cueillette des pommes du village

Devenue presque traditionnelle, la commune a encore une fois procédé à la cueillette des pommes des arbres de la Rue Principale et de quelques vergers particuliers.

600 kilos de pommes ont été ainsi ramassés, triés, transportés par Jérôme et Thomas vers les ateliers Jus de Pommes de l'ADAPEI de Roppe, pour enfin être transformés en un succulent nectar.

Les bouteilles ainsi récoltées ont pris place pour une partie dans le colis des Ainés, d'autres seront servies lors des réceptions du village.

Une partie sera également mise en vente au profit du CCAS de la commune.

Encore un grand merci à nos fidèles cueilleurs de pommes !

Un Saint Germinois à l'honneur : Edouard Monnier, Champion de France



Le 28 septembre dernier, un habitant de notre commune, Edouard MONNIER, 70 ans, est devenu champion de France de Trail long, course pédestre se déroulant en milieu naturel sur un parcours balisé,

formé notamment de chemins ou de sentiers.

Edouard s'est tout d'abord qualifié lors du Trail 6000D de La Plagne (65 km), une des huit courses qualificatives au Championnat de France, une course difficile mais une des favorites de notre athlète local qui termina 1^{er} de sa catégorie, il a ensuite parcouru les 61 km du Trail de Buis-Les-Baronnies

dans la Drôme, pour y décrocher son titre de Champion de France, en un peu moins de 9 heures et au passage une 138^e place au scratch.

Cette performance vient enrichir un palmarès éloquent acquis en 40 ans de compétition sur piste déjà puis en marathon (1000 courses, dont 130 d'une distance comprise entre 40 et 100 km, 150 victoires et 450 podiums).

Une excellente hygiène de vie, une parfaite connaissance de lui-même, et les sorties sur les pentes du Sudel et du Baerenkopf sont au quotidien d'Edouard, qui parcourt entre 90 et 100 km hebdomadaires.

Nous adressons toutes nos félicitations à Edouard Monnier, et lui souhaitons d'user encore beaucoup de paires de baskets, il paraît qu'il en est à sa 101^e paire.



La libération de Saint Germain

Ce récit est un modeste résumé d'un témoignage de Monsieur Bernard GROBOILLOT, édité en 1994 à l'occasion du 50^e anniversaire de la Libération de Saint Germain Le Châtelet que nous vous invitons à parcourir intégralement.

Après le débarquement du 15 août 1944 et les durs combats en Provence, les armées alliées avancent pour arriver en Bourgogne puis en Franche-Comté. Mais sur la route de la 1^{re} Armée Française, les routes et les ponts détruits font que l'approvisionnement des troupes ne suit pas, il faut faire une pause, le front se stabilise le 18 septembre sur une ligne allant de Pont De Roide à Ronchamp.

Le village est alors occupé par l'Armée Allemande avec toutes les interdictions, réquisitions, travaux obligatoires, perquisitions : poste de radio, bicyclettes, denrées alimentaires et enlèvement de tout le bétail, et toujours la menace d'une éventuelle déportation en Allemagne.

Le 22 novembre, Giromagny est libéré par la 1^{re} DFL (Division Française Libre).

Le 24 novembre, les commandos passent à travers bois et arrivent à Lamadeleine Val Des Anges et ensuite Saint Nicolas. Les Saint Germinois, privés de poste de radio, ne connaissent pas exactement la situation, mais de jour en jour, le bruit du canon se rapproche. Les soldats allemands au village depuis deux mois s'en vont vers l'Alsace.

Mais le 22 novembre, les artilleurs allemands arrivent, deux canons sont mis en place derrière les maisons Frelin et Louis Groboillot (18, 22 Rue Principale) et font feu à tout moment direction Grosmagny-Etueffont. Le 24 novembre, les tirs sont orientés vers Rougemont, et enfin le 24 au soir, les artilleurs déguerpissent en abandonnant une partie du matériel. Les tirs des alliés ont redoublé d'intensité, des obus arrivent sur quelques maisons, les habitants s'abritent dans les caves et y passent la nuit. L'infanterie allemande se replie dans la nuit du 24 au 25.

Samedi 25 novembre au matin, après une nuit de bombardement, les tirs ont

cessé mais l'inquiétude persiste. Il reste quelques soldats allemands isolés sans unités dans les rues. Vers neuf heures enfin, venant d'Anjouey par Bourg, les libérateurs arrivent dans un bruit de moteur et de chenilles, les mitrailleuses crépitent au passage et arrosent les quelques allemands qui restent et se terrent dans les fossés, puis se rendent aux fantassins qui suivent les chars. Un soldat allemand est grièvement blessé devant la maison Frossard.

Les chars s'arrêtent dans la cours de l'école, les gens accourent, les tourelles s'ouvrent et les bérrets à pompon rouge des fusiliers marins apparaissent : le village est libéré par la fameuse D.F.L ! C'est alors une effusion de joie au village. Les résistants de Saint Germain viennent immédiatement se mettre à la disposition des militaires. Deux hommes guideront la colonne jusqu'à Rougemont, un troisième regroupe la dizaine de prisonniers et les conduit à Etueffont.

Il faut bloquer les issus du village, alors une colonne de blindés avance vers la sortie sud, et vers la rue du Moulin, un char ouvre le feu sur la RN 83, puis sur Les Errees où des Allemands ont été repérés. La maison de Emile Walger (restaurant les Iris) est fortement endommagée.

Mais il faut atteindre Rougemont. Deux chars s'y dirigent suivis d'un groupe d'infanterie sur des Jeeps équipées de mitrailleuses qui font feu sur quelques fuyards près du cimetière, ils passent alors Romagny sans un coup de feu et arrivent à Rougemont.

Saint Germain est enfin libre. Le Maire, Henri Bailly, est rétabli dans ses fonctions : il en avait été démis le 11 juillet 1944 : après l'arrestation de son frère l'abbé Lucien Bailly par la Gestapo, la famille de St Germain est devenue suspecte et Henri est soupçonné - à juste titre - d'actes de résistance. On apportera un motif futile à

cette déchéance malgré la protestation de tout le Conseil Municipal adressé au Préfet et au Chef de l'Etat.

Monsieur Bailly reçoit donc à la mairie les libérateurs du village, le Commandant Barberot et le Lieutenant Bokanovski, chef du 1^{er} char à entrer dans le village. Le commandant lui dit « Bokoff, je vous fais Duc de Saint Germain ! ».

L'autorisation est donnée de pavoiser et de sonner les cloches, les drapeaux apparaissent aux fenêtres, confectionnés dans la clandestinité, des drapeaux tricolores, mais aussi américains et anglais. Les villageois sont dans la liesse, on rit, discute, les vieilles querelles sont oubliées, jamais nous ne reverrons un tel élan de fraternité au village.

Dans le secteur, il ne reste que la route reliant Anjouey à Saint Germain d'ouverte, aussi pour rejoindre Rougemont depuis Etueffont, la D.F.L et ses chars de toutes tailles, ses tanks Destroyer chasseurs de chars, ses Jeep, GMC, ses Dodges 4x4 ou 6x6, ses camions de transport de troupe et de ravitaillement, ses Half-Traks voitures automitrilleuses, ses scouts-car, command car, voitures amphibie, tous de marque américaines, passent à Saint Germain.

Certains cantonnent également à Saint Germain et les villageois découvrent la modernité du matériel mais aussi l'alimentation américaine, comme les « beans », conserves de haricots à la tomate fortement épice, les chewing-gums et aussi les cigarettes blondes.

Le soir tombe, toutes les pièces des maisons, mais aussi les granges et les greniers sont occupés par les combattants de la D.F.L qui prennent un peu de repos bien mérité.

L'ennemi n'est pas loin, des canons sont installés au lieu-dit « La Mièle » et tireront notamment sur Lachapelle, faisant hélas des victimes civiles dans ce village.

La libération de Saint Germain



Dimanche 26 novembre, l'église est remplie tant de civils que de militaires pour une messe d'action de grâce. Un drapeau tricolore ornera la croix du clocher et y restera jusqu'à son usure. Un char explose encore ce jour-là au carrefour de la route de Béthonvilliers et de la RN 83, victime d'une mine anti-char posée par les Allemands, le conducteur grièvement blessé est conduit à l'infirmérie dans l'école de Saint Germain. Un avion français est abattu à Béthonvilliers, le pilote sain et sauf rejoint l'armée qui venait de libérer ce village. Un soldat allemand gît le casque traversé d'une balle aux Errues vers le pont sur La Madeleine, il sera enterré au cimetière de Saint Germain.

Arrivant de Belfort, la 2^e Division d'Infanterie Marocaine, la 5^e Division Blindée comprenant un régiment de chars moyens, un escadron de tanks Destroyer, un escadron de reconnaissance Half-Tracks et un groupe d'automoteur d'artillerie, traversent notre village pour aller relever la 1^e D.F.L après la prise de Masevaux.

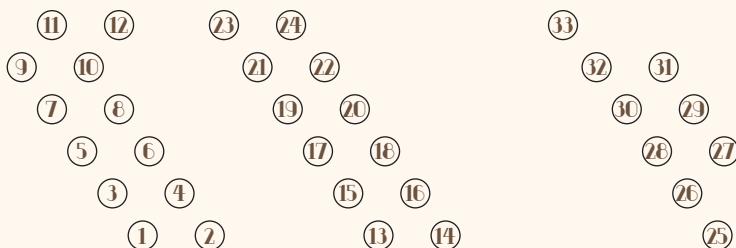
Les routes n'étaient pas conçues pour un tel trafic, les accotements et les fossés sont défoncés, il n'y a plus de route, tous les véhicules circulent sur un ruban de boue,

tels les GMC qui traversent plusieurs fois par jour pour approvisionner les combattants ou les ambulances en sens inverse qui conduisent les blessés vers les hôpitaux.

Les soldats de divers régiments cantonnent au village pendant le rude hiver 44-45, mais c'est aussi le moment où de jeunes gens du village, réfractaires au S.T.O (Service du Travail Obligatoire) et qui avaient quitté le village pour s'engager dans la Première Armée Française, reviennent en permission : Fernand Bailly, passé par les Pyrénées et les geôles espagnoles avec Jean Faivet, Raoul et Jean Ehret engagés dans l'aviation, Jean Heidet de la 5^e D.B qui a participé à la libération du sud du territoire, Léon Bailly après 4 ans d'absence et des combats en Norvège, qui a rallié le Général de Gaulle en Angleterre en 1940 et participé avec les combattants de la France libre à toute l'épopée de la D.F.L.

En cette fin novembre 1944, la plus belle récompense pour la Première Armée Française est d'avoir fait refleurir le drapeau tricolore de Belfort au Rhin. Mais surtout elle a fait refleurir la joie dans les coeurs, joie intraduisible, si spontanée, grave et enthousiaste à la fois. Ce qui faisait dire au Général Delattre de Tassigny : « Jamais, nulle part, nos équipages de blindés, nos tirailleurs, nos légionnaires, nos goumiers et nos FFI n'ont connu pareil accueil, plein de tant de chaleur, riche de tant de générosité. »

La classe 1964-1965



1 - GUTH Jeanine
 2 - HIRTH Agnès
 3 - CHOUDÉY Marie-France
 4 - PAQUET Nelly
 5 - FROSSARD Agnès
 6 - PAQUET Jean-Pierre
 7 - BOSERT Viviane
 8 - ILTIS Josiane
 9 - IOLLER Denis
 10 - WABNITZ René
 11 - BOSERT Maurice
 12 - JOLISSAINT Françoise

13 - WALTER Pierre
 14 - CHARLE Luc
 15 - PISCHOFF Michel
 16 - MONNIER Bernadette
 17 - CHOUDÉY Marie-Jeanne
 18 - MONNIER Gilbert
 19 - TOGNATTI Claude
 20 - WALTER Robert
 21 - VERRIER Evelyne
 22 - NAAL Jean-Pierre
 23 - ROUILLOU Serge
 24 - MONNIER

25 - LAMIELLE Jacques
 26 - NAVÉCH Angèle
 27 - MONNIER Irène
 28 - MONNIER Michel
 29 - FROSSARD Monique
 30 - MARCHAL Simone
 31 - HEIDET Guy
 32 - WABNITZ Marie-Rose

33 - Mme SEIGEOT, institutrice

Si vous êtes en possession de photos de classe de Saint Germain Le Châtelet, toutes années confondues, vous pouvez les apporter à la Mairie où nous en ferons une copie.

Etat Civil 2014

Naissances

Venck Cali	16 mai 2014
Prevot Pichon Alexis	21 juin 2014
Wasylkykow Marie	17 juillet 2014
Dias Mathéo	05 juillet 2014
Beurrier Jacquot Marius	30 septembre 2014
Hindsley Cassandra	30 septembre 2014

Mariages

Kepka Cédric et Nguyen Thi Phuong Anh	31 mai 2014
---------------------------------------	-------------

Décès

Lugenbuhler Rose née Reuillard	22 janvier 2014
Wabnitz Suzanne née Kocher	14 mars 2014
Kurtzmann Marguerite Née Antoine	02 décembre 2014
Verrier Pierre	10 décembre 2014

Baptême républicain

Rouillon Ethan	10 mai 2014
----------------	-------------

Noces de diamant

Groboillot Raymonde et Bernard	31 mai 2014
--------------------------------	-------------

La Piscine Béatrice Hess d'Elueffont

Téléphone : 03 84 54 72 40

	Période scolaire	Petites vacances	Vacances d'été
Lundi	Fermée au public	14h - 18h	14h-19h30
Mardi	17h - 19h	14h - 18h	10h30 - 19h30
Mercredi	14h - 19h	14h - 18h	10h30 - 19h30
Jeudi	17h - 21h	14h - 18h	10h30 - 19h30
Vendredi	17h - 19h	14h - 18h	10h30 - 19h30
Samedi	14h - 17h	14h - 18h	10h30 - 19h30
Dimanche	10h15 - 12h	10h15 - 12h	10h30 - 19h30



Trucs et astuces

Enlever des tâches sur un vêtement

Faire dissoudre 20 à 30 gr de borax dans 200 gr d'eau bouillante, après refroidissement, ceci enlève les tâches graisseuse sur les vêtements. Ce liquide se conserve parfaitement.

Une casserole a pris au fond

Remplir la casserole d'eau salée, la laisser ainsi quelques jours, et remettre sur feu doux jusqu'à ébullition. Les plaques calcinées se détacheront d'elles-mêmes.

Nettoyer l'argenterie

Une simple purée de pomme de terre très liquide donne un brillant inaltérable à l'argenterie et la nettoie parfaitement. On peut également ajouter de l'eau à de la cendre passée au tamis pour former une pâte, frotter avec cette pâte, rincer à l'eau tiède et essuyer avec un chiffon sec.

La photo mystère



Trouvez ce que représente cette photo, indiquez votre réponse soit sur papier libre avec vos coordonnées à déposer en mairie, soit par mail sur la boîte de la Mairie (mairiesaintgermain@wanadoo.fr).

Indice : on me trouvera dans le village !

Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses et gagnera deux tartes flambées à venir retirer lors de la fête de l'Eté ou des Jeudis Germinoises.

La recette Germinoise

Les Madeleines au miel de sapin du Rucher du Châtelet

Pour environ 30 madeleines :

200 g de farine, 1 sachet de levure, 180 g de sucre, 4 œufs, 1 cuillère à soupe de miel du Rucher du Châtelet, 200 g de beurre fondu. Prévoir un moule à Madeleines.

Mélanger la farine et la levure et faire fondre doucement le beurre. Dans un grand saladier, fouetter énergiquement le sucre, le miel et les œufs jusqu'à ce que le mélange mousse. Ajouter petit à petit la farine puis le beurre fondu. Laisser reposer au frais pendant 1 h. Préchauffer le four à 160° (th5-6). Déposer un peu de pâte dans le moule beurré et enfourner 13 minutes. Une fois cuites, les débarrasser sur une grille le temps qu'elles refroidissent.

Si vous possédez des recettes typiques du village ou détenues de vos mères ou grand-mères, n'hésitez pas à nous les communiquer pour nos prochaines publications et notre futur site internet.

